Gien. Collectif Louis-Blanc : le maire refuse de remettre une lettre adressée aux conseillers

Publication : jeudi 27 octobre 2016 15:54

Le Journal de Gien, 27 octobre 2016

EN BREF

Collectif rue Louis-Blanc : le maire refuse de remettre une lettre adressée aux conseillers

Après la réunion fin septembre avec le maire et son adjoint Pierre Laurent, le collectif de la rue Louis-Blanc entendait faire parvenir à chacun des conseillers municipaux de Gien et des élus de la communauté des communes (puisque la voirie est de son ressort) un courrier reprenant certaines des conclusions et remarques formulées par le collectif à l'issue de cette rencontre. Le collectif met ainsi en exergue le fait que « les choix des cabinets conseils concernant la circulation dans notre rue ont été fortement influencés par le libellé de l'avis de concours, et que le « sacrifice » de la rue Louis-Blanc a été considéré comme un dommage collatéral de quantité négligeable, au point de ne pas figurer dans le projet de rénovation, ni à son budget, ni à son calendrier ». Et de rappeler que « la circulation dans la rue Louis-Blanc passerait donc de 40 véhicules/heure de pointe à 170 véhicules par heure, dans l'hypothèse la plus favorable, soit un facteur multiplicateur d'au mieux, 4,25 ». Ce qui ne serait pas sans conséquence sur la sécurité des piétons, l'accessibilité aux cabinets professionnels et la dépréciation des maisons de la rue.

Evoquant « une décision pêchant par de nombreuses insuffisances », le collectif estime que « la nécessité de l'inversion du sens de la circulation de la rue Louis-Blanc n'est nullement démontrée ».

Ce courrier (sous enveloppe nominative) a été adressé aux 59 élus du conseil et de la CDCC et remis lundi matin par huissier. Le maire qui l'a réceptionné a rappelé l'huissier pour dire qu'il ne le remettrait finalement pas aux intéressés, les restituant à l'huissier. « Vous avez dit démocratie… » s'inquiète Pascale Amadou-Romain, responsables du collectif. À noter que ce courrier a été adressé au député Claude de Ganay et au sénateur Jean-Pierre Sueur, ainsi qu'à l'architecte responsable du dossier Cœur de Ville et au préfet de Région…

Phoca PDF